

Pas de paix sans le retour des réfugiés syriens

Paul Seils

Vice-président de l'Institut européen pour la paix (Bruxelles).

■ La question des réfugiés, qui représentent avec les déplacés la moitié de la population de Syrie avant la guerre, est essentielle pour rétablir la paix. Mais le gouvernement d'Al-Assad bloque les possibilités de retour.

Les histoires atroces qui nous arrivent quotidiennement de Syrie obscurcissent une stratégie de longue date dont le dénouement finira par déterminer le sort du pays, la stabilité de la région et bien plus encore. Au centre: les droits de 13 millions de Syriens déracinés. Le gouvernement d'Al-Assad s'est engagé dans une politique d'expropriation systématique visant à récompenser ses propres alliés et à empêcher le retour de millions de réfugiés. L'Union européenne et les Nations unies doivent désormais agir, non pas tant par devoir que dans leur intérêt vital.

La politique de la terre brûlée

Treize millions de personnes, voilà qui représente la moitié de

la population syrienne d'avant la guerre. Une moitié de cette moitié représente les déplacés de l'intérieur (IDP), l'autre les réfugiés répartis pour la plupart dans les pays voisins (Turquie, Jordanie et Liban). S'il est vrai que l'Union européenne et les Nations unies exigent un "règlement politique global de la situation", un tel règlement se doit de faire une priorité absolue du sort des personnes déplacées.

Les discussions seront cadrées par deux principes: pas d'investissement de l'Union européenne pour la reconstruction sans le préalable "d'un règlement politique global"; tout règlement doit être articulé et à empêcher le retour de millions de réfugiés. L'Union européenne et les Nations unies doivent désormais agir, non pas tant par devoir que dans leur intérêt vital.

La politique de la terre brûlée

Treize millions de personnes,

représente la moitié de la population syrienne d'avant la guerre. Une moitié de cette moitié représente les déplacés de l'intérieur (IDP), l'autre les réfugiés répartis pour la plupart dans les pays voisins (Turquie, Jordanie et Liban). S'il est vrai que l'Union européenne et les Nations unies exigent un "règlement politique global de la situation", un tel règlement se doit de faire une priorité absolue du sort des personnes déplacées.

Les discussions seront cadrées par deux principes: pas d'investissement de l'Union européenne pour la reconstruction sans le préalable "d'un règlement politique global"; tout règlement doit être articulé

autour de la résolution 2254 de 2015 du Conseil de sécurité de l'Onu. Celle-ci insiste sur la mise en place de conditions pour un retour volontaire et sécurisé des réfugiés. Il est regrettable que cette question, auparavant de premier plan, soit à

présent largement absente des pourparlers du règlement politique global. Repousser le problème des réfugiés à la suite du règlement politique global mène à une impasse. L'Afghanistan en est un exemple récent, la Palestine un échec exemplaire.

Le gouvernement syrien a pratiqué la politique de la terre brûlée. Les succès du soutien militaire russo-iranien ont été suivis par des lois et des décisions destinées à spolier et à exproprier une grande quantité de réfugiés syriens, en contradiction totale avec la décision du Conseil de sécurité de l'Onu. Le décret 10, passé au mois de mai, à présent de notoriété publique, en est un bon exemple. Ces lois, comme au temps de l'apartheid en Afrique du Sud, possèdent tous les marqueurs de la légalité mais aucune légitimité. Les personnes spoliées sont sommées de le prouver dans l'année suivant leur spoliation et doivent pour cela passer par les services de sécurité du régime. Les délais sont impossibles à respecter; quant à la nécessité de passer par les services de sécurité intérieure, elle est la garantie qu'ils n'essaieront même pas de faire valoir leurs droits.

"Plus homogène"

Le régime cherche ainsi à mettre en place une "mécanique démographique". Le président Al-Assad s'est récemment fendu

d'une fameuse déclaration selon laquelle, en dépit des coûts de la guerre, "la Syrie est à présent plus homogène". Son gouvernement préfère sans aucun doute que ceux qui sont partis, à défaut de revenir, contribuent à relancer l'économie avec des envois de fonds. Un tel cynisme est loin d'être unique: les dirigeants serbes de Bosnie ont usé de moyens similaires pour s'assurer que les musulmans et les Bosniaques ne reviendraient jamais dans ce qui allait devenir l'entité serbe en Bosnie-Herzégovine.

Al-Assad, soutenu par Moscou et Téhéran, ne manifeste aucun intérêt pour le compromis. Les Syriens déplacés ont toutes les raisons de se montrer sceptiques face aux nouvelles promesses. Au début du mois de mai, Federica Mogherini, la diplomate en chef de l'Union européenne, a réaffirmé l'engagement de l'Europe en faveur de la paix. Soit. Mais quelles seront les solutions apportées à la question des biens spoliés des réfugiés et des déplacés de l'intérieur?

Les politiciens devraient prendre la mesure des intérêts en jeu pour toute l'Europe et les Etats-Unis. Une Syrie d'après-guerre servant de simple base arrière aux intérêts russes et iraniens n'est pas à souhaiter.

Qu'on ne s'y trompe pas: le non-retour des réfugiés et le maintien des lois en cours bénéficieront avant tout à l'ancrage des intérêts iraniens. Une Syrie instable d'à peine 6,5 millions d'habitants représente un terrain propice à toutes les formes de prédation et d'exploitation du désespoir. Les millions de ré-

fugiés en Turquie, au Liban et en Jordanie représentent aussi une réalité économique et sociale insoutenable.

La clé de voûte

Les Etats-Unis et les Nations unies doivent en premier lieu réaffirmer la centralité de la question des réfugiés et des déplacés. Cette question est la clé de voûte de la mise en place d'un règlement politique global. Ils doivent aussi continuer à développer leurs efforts pour établir un protocole de mesures fiables et affirmer le caractère inacceptable des expropriations illégales. Enfin, ils doivent faciliter la mise en place d'une écoute aussi directe que possible des voix des réfugiés et des déplacés.

On ne pourra sécuriser d'autres objectifs stratégiques si une grosse moitié du pays reste déracinée, dépossédée, vulnérable. Les éléments constitutifs de cette stratégie doivent être mis en place dès à présent. Plus tard, c'est trop tard.

Les réfugiés et les déplacés – plus de la moitié de la population – devraient être considérés comme le plus grand potentiel de paix du pays. Ils devraient être un élément fondateur des considérations pour le rétablissement de la Syrie. Non pas un poids de plus dans des négociations statiques, mais le moteur du déblocage.

→ Les intertitres sont de la rédaction.